

Un militant SUD de la PIC Marseille Provence Alpes sanctionné pendant un mouvement de grève :

SUD PTT gagne en justice !

Il est inutile de se remémorer les agissements néfastes de notre ancienne Direction de la PIC Marseille Provence Alpes à l'égard de son personnel comme des Représentants du Personnel ☐ SUD PTT n'a pas pour habitude de se laisser intimider et acheter, surtout quand on s'en prend à un ou une de ses militant-e-s.

Un militant et un agent irréprochable !

Pleinement impliqué dans ses activités professionnelles et militantes, à l'écoute de tous les problèmes des postiers-ères de la PIC MPA et des PPDC de Rognac et Aix-en-Provence, de nature sympathique et courtois : voici, sans nul doute, les reproches de notre ancien Directeur de la PIC MPA à l'encontre d'un de nos militants de la brigade 22h/6h, connu de toutes et tous.

Pourtant, il a été traqué, pisté telle une bête sauvage pour rechercher la moindre erreur de sa part, afin de lui infliger une sanction disproportionnée.

Le blâme dans l'âme !



Pour le simple prêt d'un badge d'entrée à un camarade, ce collègue s'est vu infliger un blâme avec inscription au dossier, une sanction lourde de conséquences dont la disproportion l'a atteint profondément.

Sudiste dans le cœur et combattant dans l'âme, il a attaqué son oppresseur devant le tribunal des Prud'hommes puis en Cour d'Appel, lui infligeant des centaines d'euros de dommages et intérêts bien mérités ! **UN CAMOUFLET POUR LA DIRECTION !!!**

Grâce à cette reconnaissance judiciaire, notre collègue a pu passer des fêtes de fin d'année le cœur soulagé !

SUD PTT ne lâche jamais ses représentant-e-s et adhérent-e-s et met également du cœur à l'ouvrage pour encourager chaque postier-ère à se défendre et faire respecter ses droits en saisissant, si nécessaire, les tribunaux compétents (*Tribunaux Administratifs ou Prud'hommes*).

SUD PTT le répète une nouvelle fois : **MERCI PATRON !**